

MESURES ADDITIONNELLES **GOUTTELETTES**



À L'ENTRÉE

LE PORT DU MASQUE + LA DÉSINFECTION DES MAINS
suffisent si bref passage dans la chambre
sans contact avec le patient



1



2



3

VISITEURS



Merci de vous
adresser aux
infirmiers-ères

 **ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DE LA SANTÉ

PRÉVENTION & CONTRÔLE DE L'INFECTION